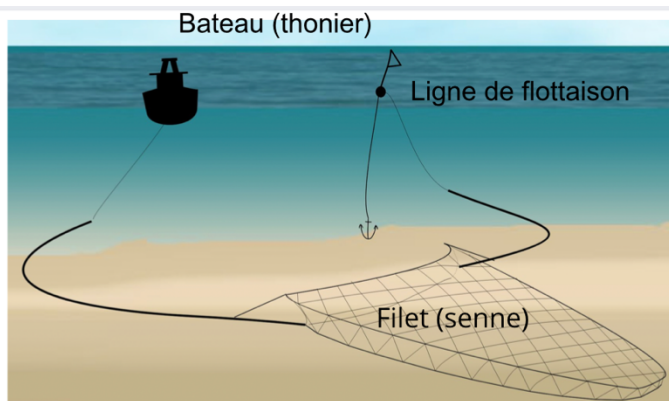


**Technique de pêche: pêche à la palangre**



**Technique de pêche: bateau à senne**

**La pêche à la palangre** est une technique qui consiste à plonger sous l'eau une ligne à laquelle sont suspendus plusieurs milliers d'hameçons auxquels sont fixés des appâts. Le poisson mord à l'appât et reste fixé à l'hameçon qui se plante dans sa mâchoire. Plusieurs espèces animales sont ainsi capturées: thons, requins, tortues parfois... Lorsque les espèces capturées sont protégées, comme les tortues, elles sont relâchées mais avec de profondes blessures.

**La pêche à la senne** permet de capturer des bancs entiers de thons. Le banc est constitué de thons quasi totalement, sans autres animaux. Si des animaux sont piégés alors qu'ils sont protégés, ils seront relâchés sans être blessés car le filet emprisonne mais ne blesse pas l'animal.

Source images: Wikipedia Source texte: Ifremer

**Document 3 : Deux techniques de pêche du Thon rouge**

**Question 5** : À l'aide du document 3, compare l'état de santé des animaux relâchés lors de ces 2 techniques de pêche. (3 points)

.....

.....

.....

Dans le domaine de la pêche, un quota correspond à la quantité maximale de poissons qu'un pays peut capturer sur une période définie, afin de laisser dans les mers et océans suffisamment de poissons afin qu'ils se reproduisent et que les espèces survivent. Depuis 2007, il existe des quotas pour limiter la pêche du Thon rouge. En 2024, le quota pour les pêcheurs professionnels français était fixé à 5957 tonnes de Thon pour l'année dans la Mer Méditerranée, et de 668 tonnes dans l'océan Atlantique.

Source informations : WWF et Ifremer

**Document 4 : la mise en place de quotas de pêche pour le Thon rouge**

**Question 6** : À l'aide du document 4, cite la solution adoptée pour limiter la quantité de poissons pêchée. (1 point)

.....